

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 12 janvier 2015

L'adoption du procès-verbal du 12 janvier 2015 est proposée par Mme Marseille et appuyée par Mme Jacques.

4. Suivi au procès-verbal du 12 janvier 2015

Règles de régie interne :

Point 11 : Remise des pages 3 et 4 des Règles de Régie interne en version papier.

Point 13 : Trésorerie

Dépôt du budget du CE avec les modifications proposées.

5. Mot du public

Mme Nicole Lavau, mère d'une ancienne élève, ancienne présidente du CE et actuellement présidente du Conseil de Quartier de Vanier est présente. Elle vient déposer une motion, extraite du p.-v. de la dernière séance du Conseil de Quartier de Vanier. Il y est précisé que le Conseil de Quartier de Vanier est contre le changement de nom de l'école. Selon l'avis des membres du Conseil de Quartier, les membres de la communauté, dont d'anciens élèves, croient que le changement de nom de l'école nuira à l'image du quartier et à l'appartenance des élèves et des enseignants à notre milieu scolaire.

Une discussion est entamée à savoir quelles seront les suites.

Mme Marseille suggère d'attribuer une date butoir pour la signature d'un registre consultatif.

Mme Lavau suggère une consultation populaire.

Mme Maheux propose qu'un registre soit également complété lors de cette rencontre.

Monsieur Roux dit qu'il s'informerait auprès de la C.S. pour valider les décisions prises par le C.E.

Madame Maheux demande que soit validé le nombre de membres de la population nécessaire au maintien du nom de l'école.

6. Nom de l'école

Madame Marseille demande de valider sa compréhension de la motion du Conseil de quartier sur la volonté de conserver le mot Vanier dans le nom de l'école.

Madame Moisan fait la lecture de commentaires parus dans les médias sociaux. Parmi ceux-ci, celui de Monsieur Cardinal ancien maire de ville Vanier.

Monsieur Lizotte fait valoir la position des membres du Conseil de quartier que la meilleure solution à court terme est le statu quo.

Madame Moisan précise également que majoritairement la population de Vanier s'élèvera contre un changement de nom de l'école. Elle questionne la validité de ce processus de changement de nom. Elle précise qu'elle se sent bousculée par la rapidité, voire l'urgence que ce processus semble avoir.

Madame Moisan précise également que si l'équipe école persiste dans le processus que la population de Vanier s'opposera plus fermement.

Madame Maheux reçoit cette sortie comme une atteinte, une menace.

Monsieur Viens reprend le point déjà soulevé lors d'une assemblée générale vécu au cours de la présente année scolaire. dans l'école. En précisant que Monsieur Roux avait spécifié que la population doit appuyer le processus de changement de nom de l'école pour que celui-ci soit valide. La décision avait été unanime.

M. Roux précise que ce processus est long et fastidieux et que l'école n'avancera pas si le CE ne répond pas unanimement à cet effet.

M. Lizotte demande une proposition afin de reporter le vote.

2014-2015-03

M. Viens propose d'attendre le résultat d'un sondage populaire sur la volonté populaire à changer le nom de l'école Vanier.

La proposition est appuyée par Mme Maheux et secondée par Mme Jacques.

Suite à cette motion, la discussion continue sur le choix du moyen à préconiser pour sonder l'opinion publique.

M. Roux résume la discussion, en précisant que le C.E. n'est pas fermé à la consultation publique.

M. Viens demande le vote sur la proposition. Vote à l'unanimité.

7. Mot de la présidence

Il n'y a aucun mot de la présidence.

8. Mot du représentant au comité de parents

Aucune information n'est transmise par le représentant du comité de parents.

9. Budget 2013-2014 (bilan)

M. Roux dépose le bilan budgétaire de l'école pour l'année 2013-2014. Il fait un survol du budget en précisant quelles ont été les sources de revenus, quelles ont été les dépenses encourues au cours de l'année 2013-2014.

Mme Marseille demande des précisions sur la signification des différentes colonnes.

M. Viens demande des précisions sur l'écart existant entre l'addition des dépenses et le montant inscrit dans le budget déposé.

10. Budget 2014-2015 (bilan mi-année)

Monsieur Roux dépose le bilan de mi-année en précisant que le solde budgétaire de l'année en cours représente en grande partie l'enveloppe salariale.

M. Viens demande que représente le budget 24 Réussite éducative. M. Roux précise que ce poste budgétaire permet le financement de nombreuses activités de l'école.

M. Viens demande la ventilation des investissements 2014-2015. M. Roux rapportera la réponse.

11. Sorties éducatives

M. Roux présente le tableau des sorties éducatives à venir.

Il s'arrête sur les sorties 102 à 139.

Erratum : lire Bruno Sabourin et non Bruno Gauthier.

Erratum : Activité 124 Le montant de l'activité est de 5\$ et non pas 500\$

M. Roux attire l'attention sur l'activité 127 "Isaute". Il explique que chaque élève mineur doit faire signer une décharge par ses parents.

Les membres du C.E. discutent sur le fait que cette activité soit ou non maintenue. Mme Dubois précise que le site "Isaute" mentionne que 2/1000 participants se blessent légèrement.

2014-2015-04

Ajouts :

- No 140 SlackLine – Bruno Sabourin – Soirs mai-juin
- No 141 Place aux sciences Port-aux-Saumons – Nathalie Ringuette – 26 mai – 2^e sec.
- No 142 Place aux sciences Aquarium de Québec – Érik Viens – date à venir.

Mme Maheux propose d'accepter en bloc les ajouts de sorties éducatives et est secondé par Mme Marseille.

M. Osigwe demande d'avoir une représentation chronologique des sorties éducatives.

M. Roux précise que cette présentation est attribuable à la présentation faite par les enseignants.

12. Critères de sélection du directeur d'école

M. Roux explique l'importance pour le C.E. s'il le souhaite, d'ajouter des critères correspondants à la réalité du milieu.

2014-2015-05

Proposition: Ajouter un nouveau critère de sélection du directeur d'établissement. Connaissance des milieux défavorisés.

Mme Dubois propose l'adoption du profil modifié et secondé par Mme Maheux.

13. Terrain synthétique

M. Roux fait un retour sur l'état de situation du projet de terrain synthétique. Une rencontre est prévue mercredi, avec la ville de Québec.

Mme Marseille demande des précisions sur la maquette présentée dans l'entrée principale de l'école. M. Roux précise que cette maquette est évolutive, qu'il devrait y avoir un terrain de basketball qui sera ajouté au projet.

14. Remise des bulletins de 2^e étape

M. Roux précise que l'entrée des élèves sera utilisée pour entrer dans l'école lors de la remise des bulletins.

Un message sera fait à tous les parents par le biais de Sumum.

Un mémo papier a été envoyé aux parents par le biais des élèves.

15. Inscription 2015-2016

Au retour de la semaine de relâche, le processus d'inscription sera lancé auprès des élèves, de tous les niveaux de l'école.

16. Information de la direction

Journée du goût. Une mention spéciale est faite pour les membres organisateurs. Les élèves avaient l'air heureux.

17. Questions diverses

- a) Liste des parents du C.E. Mme Moisan demande d'avoir une liste mise à jour.
- b) Mme Moisan demande d'avoir des copies des procès-verbaux et des ordres du jour au comité de parents à la C.S.

18. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 20 h 49 par Mme Maheux et appuyé(e) par Mme Dubois que la séance soit levée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Marcel Lizotte, Président

Sandra Jacques, secrétaire